



Les maires de Metz, Nancy et Nantes ont tous dénoncé la tenue du spectacle de Dieudonné dans leurs communes. Or, surprise, ces spectacles se tiendront dans des équipements municipaux.

Les grands Palais des Sports, mais aussi les salles de concerts, sont la propriété des collectivités locales. Comment dès lors peut-on y programmer Dieudonné qui y professe tranquillement sa haine ? Ces salles sont dans leur grande majorité en situation de délégation de service public. Leur gestion et leur programmation sont laissées à une entreprise privée, pour ces trois cas la société Vega, sans qu'aucun contrôle démocratique ne s'y applique.

Cette affaire nous amène à ce constat : les délégations de service public dans le champs culturel sortent la culture de l'exigence d'éducation populaire et de partage pour faire de ces lieux des salles à profits. Ces maires considèrent-ils que la société Vega, remplit encore sa mission de service public lorsqu'elle programme Dieudonné ? Quels comptes seront demandés à cette société après les élections municipales ? Que propose les exécutifs locaux et nationaux pour garantir une offre culturelle populaire et de qualité ?

Toutes ces questions sont portées par les candidats du Parti de Gauche pour les élections municipales de 2014. L'affaire Dieudonné est une affaire de laisser faire, il est lui aussi un enfant du système libéral, son discours de haine, puisqu'il rapporte, trouve une place et un

accueil dans ces grandes salles. Face à cela, il faut rompre avec la logique libéral qui gagne aujourd'hui la culture et qui montre ici, de manière terrible, ses dérives à venir.